

Bulletin municipal

Saint-Marcellin en-Forez



Dossier

Le futur Pôle enfance et jeunesse

Charpente • Couverture • Menuiserie

**Entreprise
FAVERJON**

Tél. 04 77 52 80 82

La Madone - 42680 St-Marcellin en Forez
entreprise.faverjon@orange.fr - Fax 04 77 52 86 80




PEUGEOT

**MOULANGER
AUTOMOBILES**

AGENT PEUGEOT • CARROSSERIE • MECANIQUE
VENTE DE VÉHICULES NEUFS ET OCCASION

Zone des Plaines • Chemin des Lièvres • 42 680 Saint-Marcellin en Forez
Tél. 04 77 52 83 73 • Portable : 06 82 13 99 32
moulanger.automobiles@orange.fr • www.moulanger-automobiles.com



**Centre Équestre
de la Roche**

Ecole d'Equitation - Stages
Pensions
Balades - Compétitions

Réservation : 04-77-52-97-48 ou 06-83-41-57-96
Mail: infocequestredelaroch@orange.fr
Site internet : www.centre-equestre-laroche.fr

Lieu dit « La Roche »
Saint Marcellin en Forez 42680

 **Morgan**
Advanced Materials



BOUYGUES ENERGIES & SERVICES
Direction Loire Auvergne
BP 467 ZAC des Plaines
Rue des Chênes - 42164 BONSON
Tél : 04 13 64 03 83
Fax : 04 77 55 07 61
www.bouygues-es.com

Réseaux électriques
Éclairage public
Signalisation lumineuse et tricolore
Vidéo protection
Réseaux très haut débit
Facility Management





POMPES FUNÈBRES
Mariani

Permanence téléphonique 24h/24 - 7j/7
6 avenue de la libération • 42680 SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ
04 77 32 11 59

 **i.d.o.**
Imprimerie Design Offset

ÊTRE
À VOTRE
ÉCOUTE

Impression tous supports
Marquages véhicules
Imprimés administratifs

Imprimés commerciaux
Impression numérique
petit et grand format
Projets d'entreprise

 42680 Saint-Marcellin-en-Forez
Tél. 04 77 52 96 09 - devis@imprimerieido.com

 **Gonon
Energies**

Entretien de chaudières
Dépannages
Plomberie
Chauffage

Chatelus
42680 Saint-Marcellin-en-Forez

06 24 15 07 47
gonon.energies@live.fr

 **RGE**
**ECO
artisan**
La nouvelle énergie du bâtiment

Merci...



Chères Marcellinoises, Chers Marcellinois,
Je tiens avant toute chose à vous remercier chaleureusement pour votre confiance lors des élections départementales des 20 et 27 juin derniers.
Vous avez très largement soutenu notre binôme et nos suppléants. C'est pour moi le plus beau témoignage d'encouragement à poursuivre mes actions au service de mes concitoyens. Je les poursuivrai au sein de la majorité départementale, pour un mandat de 6 années en qualité de Vice-Président en charge des aides au territoire. Une mission de proximité et de terrain, en lien avec le développement des communes, valeur qui, vous le savez, m'anime particulièrement.
J'ai pris l'engagement d'être au plus proche de vous. Je tiendrai cet engagement en tant que Maire et Vice-Président de la Loire Forez-Agglomération et du Département de la Loire, je continuerai à mettre tout en œuvre pour défendre les intérêts de notre commune, du territoire de Loire Forez-Agglomération et de notre canton.
En ce qui concerne notre commune, je me félicite tout d'abord de l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école maternelle qui nous permet de mieux équilibrer le nombre d'enfants au sein de chacune. Puis des travaux réalisés pour rénover les écoles, améliorer le confort des enfants... Vous savez, que nous avons choisi d'aller plus loin, en investissant dans la construction du Pôle Enfance Jeunesse qui va débiter prochainement et dont vous trouverez les grandes lignes de cette belle réalisation respectueuse de l'environnement dans les pages centrales de ce bulletin.
Avant de conclure, je tiens à souligner que comme l'actualité nous le démontre nous ne pouvons ni ne devons encore baisser la garde. Soyons attentifs aux plus vulnérables et maintenons les mesures qu'impose l'épidémie.
Nous ne pouvons qu'espérer pouvoir vivre une fin d'année plus normale et pouvoir partager des moments de convivialité qui contribuent au dynamisme de notre village.

Eric Lardon,
Votre Maire

Sommaire

Magazine municipal • #21 // Septembre 2021

MAIRIE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ : 04 77 36 10 90

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Eric LARDON

RESPONSABLE EDITION : Christiane CLUZEL

REDACTION : Commission communication

CREDITS PHOTOS : ©Mairie de St-Marcellin

REALISATION : REPOSEDITIONS

IMPRESSION : IDO - TIRAGE : 2600 EX - Imprimé sur papier recyclé

CONTACT : christianne.cluzel@saintmarcellinenforez.fr

EDITO

ERIC LARDON P.3

VIE ASSOCIATIVE

ANIMATIONS ET EVENEMENTS DES DERNIERS MOIS P.4 à 5

VIE MUNICIPALE

LES ACTUALITES DE NOTRE COMMUNE P.6 à 14

DOSSIER

LE FUTUR PÔLE ENFANCE ET JEUNESSE P.7 à 9

LOIRE FOREZ AGGLO

P.15

Correspondants de presse

La Tribune/Le Progrès : Daniel DE SIMONE - 8 impasse du Mas - 42680 SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ - 06 43 26 87 91 • dadyds@orange.fr

La vie associative reprend des couleurs...

Dimanche 2 mai :



Le défi des 3 terres, relai de 190 kms, au profit de l'association Lou et Elena, 2 jumelles atteintes de leucémie partait de Saint-Marcellin.

Dimanche 9 mai : Succès du troc de plants de l'Association du patrimoine vivant



L'association du patrimoine vivant a organisé, dans la cour de la Maison Tournon, dans le respect des règles sanitaires, une matinée conviviale autour d'échanges de plantes, de graines, de connaissances, de conseils et de savoir-faire.

Le mardi 25 mai : Familles Rurales, association de Saint-Marcellin-en-Forez a élu son nouveau bureau.



- Co-Présidentes :
Activités : Patricia Lulka
Centre de Loisirs : Elodie Faverjon
- Trésorière : Roseline Vial
- Secrétaire : Dominique Casas Munoz

L'équipe, durant son mandat, orientera l'association selon les valeurs suivantes : entraide, solidarité, participation, citoyenneté, initiative, responsabilité, convivialité et échange.

Mardi 11 mai : Un centenaire fêté à l'Ehpad "Les Bleuets"

C'est avec beaucoup de joie et d'émotions qu'ont été fêtés à l'EPHAD les 100 ans du doyen de la Commune, Jean-Marie Furnon. Ce passionné de jardin au grand sens de l'humour s'est vu remettre la médaille de la ville de Saint Marcellin en Forez par le Maire, Eric Lardon en présence de sa famille, des résidents, du président de l'EHPAD et de l'équipe des Bleuets. L'association Amitiés en chansons a animé l'après-midi en musique, accompagnant les gâteaux et le champagne



Samedi 5 et dimanche 6 juin : Belle réussite au gala de danse de l'association Familles Rurales de Saint-Marcellin

L'association Familles Rurales de la commune n'a pas baissé les bras. Malgré la présence invisible et pernicieuse de ce coronavirus, elle est parvenue à maintenir le gala de danse au prix de gros efforts d'aménagements. L'essentiel est que ce gala a brillé par la qualité de l'exécution des différents tableaux.



Samedi 19 juin : Le tournoi de pétanque de la Boule des Amis a tenu toutes ses promesses !

Remarquablement préparé par les responsables de l'association sous l'égide de l'UFOLEP, (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique) ce tournoi a permis à tous les compétiteurs de se rencontrer sur les 32 jeux mis à leurs dispositions.





Samedi 19 Juin :
Les résidents de l'EHPAD
"Les Bleuets" ont défilé
avec classe, bonne humeur
et beaucoup d'émotion !



Samedi 3 juillet :
Concours de pétanque organisé
par le Football Club Marcellinois



La pluie a perturbé le concours de pétanque organisé par le FCM mais la bonne humeur et la convivialité a permis aux participants de passer un excellent moment.

Dimanche 4 juillet :
Réouverture des puces
marcellinoises avec réservation.



La réouverture des Puces Marcellinoises a eu lieu le 4 juillet sous une pluie battante qui a fait fuir les exposants puis les dimanches qui ont suivi le soleil étant aux rendez-vous, les exposants et les visiteurs étaient nombreux.

Samedi 3 et dimanche 4 juillet :
Une compétition de niveau national organisée par le BMX marcellinois.



Malgré un temps incertain, le challenge France Sud-Est de BMX s'est très bien passé et la journée a été une réussite. Après cette première manche du challenge France Sud-Est, le BMX Marcellinois était 1er au classement club...

Mercredi 14 juillet :
La Chasse de Rozet l'Ozon
organisait sont tir aux pigeons



Après une année d'absence due à la crise sanitaire, la chasse de Rozet l'Ozon organisait son 54ème tir aux pigeons et sa traditionnelle soupe aux choux.

Dimanche 29 août :
Le FCM inaugure de la fresque
réalisée par David Julliard en
hommage à Sébastien Desiage



L'ancien arbitre marcellinois est décédé d'une longue maladie en septembre 2020. David Julliard (l'atelier Styl-o'styl à La Talaudière) originaire de Saint-Marcellin, ami de Sébastien Desiage a réalisé une fresque sur l'un des murs du Football Club Marcellinois, où Sébastien avait été licencié jeune.

Dimanche 25 juillet :
soupe au choux organisée par
l'association Saint-Vincent



Les marcellinois étaient au rendez-vous de la soupe aux choux organisée ce dimanche 25 juillet par l'association Saint-Vincent. Tous les ingrédients étaient réunis : organisation bien huilée, produits de qualité.

Dimanche 29 août : expo autos et
motos anciennes et youngtimers
organisée par Forez Auto Rétro
Moto



Forez Auto Rétro Moto (FRAM) organisait sa 18ème exposition d'autos et motos anciennes et youngtimers.

Rétrospectives

Les principaux événements municipaux en images...

Chantiers éducatifs



La Municipalité a organisé en partenariat avec le Département de la Loire et l'association Utile Sud-Forez des chantiers éducatifs à destination des jeunes Marcellinois. Cette année 20 jeunes tirés au sort ont assuré un travail au sein d'un service de la Mairie sur une semaine de 32h du 7 juin au 29 août.

Commémorations du 18 juin



Vendredi 18 juin 2021 avait lieu le 81^e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940, en présence d'Éric Lardon, des élus, des anciens combattants, des porte-drapeaux et des élus du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes.

Pot d'été du personnel municipal



Avant de partir en vacances le personnel de la commune a été convié le jeudi 8 juillet à un sympathique pot d'été, préparé par Yves Barrière, le cuisinier du restaurant scolaire et de Robin son aide cuisinier. Ce moment convivial a permis aux agents de se retrouver dans un cadre différent et de pouvoir également échanger avec les élus.

Le concours des Maisons fleuries a fait son retour

Les membres du jury des communes de Bonson, Saint-Cyprien, Saint-Georges-Haute-Ville, Saint-Romain-Le-Puy, Saint-Cyprien et Sury-Le-Comtal se sont retrouvés samedi 10 juillet autour des élus marcellinois en charge du concours des maisons fleuries afin de visiter les 20 participants inscrits.



Bail de pêche avec la Gaule de la Mare



La Mairie a signé avec La Gaule de la Mare un bail de pêche pour la gestion de l'étang du Mas. Les adhérents de la Gaule de la Mare, les jeunes marcellinois (moins de 16 ans), les retraités et petits enfants de retraités vont pouvoir ainsi pêcher en No Kill (remise à l'eau du poisson) dans un écrin de verdure aménagé et sécurisé.

Marcellin est passé à l'action les 28 et 29 août dans le cadre de l'étude de revitalisation du centre-bourg

Dans le cadre de la revitalisation du centre-bourg de Saint-Marcellin-en-Forez, la Commune, Loire Forez Agglomération et le bureau d'études "Ville Ouverte" organisaient samedi 28 et dimanche 29 août des événements pour tester de nouveaux usages de l'espace public (piétonisation de la rue de la libération et le déplacement du marché le dimanche).





Futur Pôle Enfance Jeunesse

La Commune a entrepris, en 2017, l'aménagement du secteur du Couhard. Avec l'aide d'EPORA (Etablissement Public de l'Ouest Rhône-Alpes), la ville a acquis les tènements nus, situés à proximité des écoles maternelle et élémentaire.

- Une première phase, d'un montant de 652 480 € TTC, a été consacrée à l'implantation d'un parking, côté boulevard du Couhard, qui a permis, avec la création d'un cheminement piéton, de la nouvelle entrée et d'un parvis pour l'école maternelle, de réduire le flux de véhicules autour de la place Sainte Catherine.
- En seconde phase, la municipalité a décidé d'implanter, sur le tènement situé au sud de l'école maternelle, le nouveau bâtiment du pôle Enfance Jeunesse. Il regroupera les différents services en direction de l'Enfance, à savoir le restaurant scolaire, le périscolaire, le centre de loisirs, une salle de motricité pour l'école maternelle ainsi que l'accueil du Relais d'Assistants Maternelles Itinérant (RAMI) et les bureaux du personnel du PEJ.

Sur une surface de 2 630 m², le site verra la construction de près de 1000 m² de bâtiments, d'une zone de stationnement et d'une aire de loisirs récréative avec une serre pédagogique.

Cet équipement est devenu une nécessité car les locaux municipaux actuels ne sont plus adaptés pour accueillir convenablement les petits marcellinois. La commune de Saint Marcellin en Forez a vu sa population croître ces dernières années (+ 45 % en 20 ans), avec actuellement 559 enfants scolarisés sur la commune. La fréquentation des services a mécaniquement suivi cette tendance.

Au-delà d'améliorer les conditions d'accueil des enfants, le fonctionnement quotidien des services ainsi que les conditions de travail des personnels, le bien-être et le rythme de l'enfant seront pris en considération en lien avec les objectifs du projet éducatif de territoire que sont :

- Les acteurs à la thématique du développement durable universel.
- Développer la communication entre tous les acteurs.
- Inculquer aux enfants les valeurs citoyennes (civisme, civilité et solidarité).
- Favoriser l'ouverture d'esprit des acteurs sur le monde qui nous entoure qu'il soit de proximité ou plus éloigné.

Le chantier de construction du Pôle Enfance Jeunesse débutera en septembre 2021, pour une durée estimée à 14 mois.



La Maîtrise d'œuvre a été confié à un groupement dont le mandataire est le cabinet Atelier des Vergers architectes, aidé des bureaux d'études :

- | | |
|--|-------------------------|
| • Economiste de la construction : | GEAY Lionel |
| • Fluides : | SARL CLEMATIS |
| • Structure béton armé : | SARL GUVIBAT INGENIERIE |
| • Structure bois : | BOIS CONSEIL |
| • Acoustique : | ECHO Acoustique |
| • Ingénierie de la restauration collective (cuisines professionnelles) | BETR |

Les entreprises retenues pour effectuer les travaux sont les suivantes :

Lot	Désignation	Nom de l'entreprise
1	Terrassement - V.R.D.	BERCET TRAVAUX PUBLICS
2	Gros Œuvre	SOROC
3A	Structure et bardage bois - Couverture Zinguerie et Etanchéité	LIGNATECH
3B	Menuiseries Ext Bois/Alu vitrées - Occultations	GIRAUDIER BOIS CREATION
4	Métallerie	DCSC
5	Menuiseries Intérieures Bois	CECOIA
6	Enduits de façades sur MOB et maçonnerie	LIGNATECH
7	Plâtrerie - Isolation - Peintures - Faux-plafonds	PEPIER CHARREL
8	Chapes Flottantes	SALIBAT CHAPE
9	Carrelages	ARCHIMBAUD CONSTRUCTION
10	Sols souples	GIROUDON
11	Plomberie - Sanitaire - Chauffage - PAC Géothermie - Ventilation	BEALEM
12	Electricité	SOCIETE D'ETUDES ET DE REALISATION
13	Equipements cuisine	FROID EQUIPEMENT SERVICE
14	Sondes Géothermiques	FORAGES CLEMENT/GOURBIERE

L'objectif est de soutenir l'économie locale, en grande difficulté avec la crise sanitaire. Ainsi, les 14 entreprises retenues sont situées dans un rayon de 80 km de Saint-Marcellin-en-Forez.

Un projet durable, _____ respectueux de l'environnement

La question environnementale est au centre du projet avec la volonté de construire un bâtiment écologique afin de faire face aux futurs changements climatiques. La transition écologique est le fil conducteur de cette opération, en privilégiant par exemples :

- la construction en ossature bois et en matériaux biosourcés,
- le chauffage et le rafraîchissement par la géothermie,
- une cuve de récupération d'eau pour l'arrosage du jardin pédagogique,
- un revêtement drainant pour la cour intérieure,
- la mise en place d'une charte de chantier à faible nuisance signée par l'ensemble des entreprises.

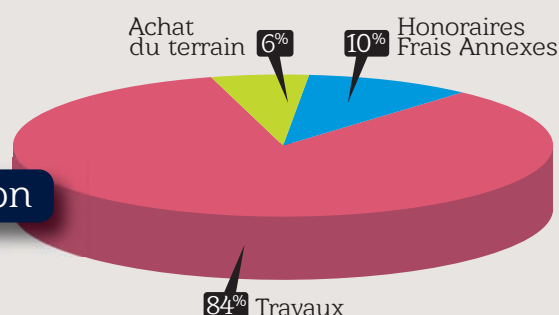
Une attention particulière est portée pour lutter contre le bruit et la pollution sonore notamment au restaurant scolaire et au périscolaire. De nombreuses compositions végétales viendront arborer les extérieurs. Plusieurs variétés d'arbres et d'arbustes résistants seront ainsi plantées.



Financement de la construction du Pôle Enfance Jeunesse

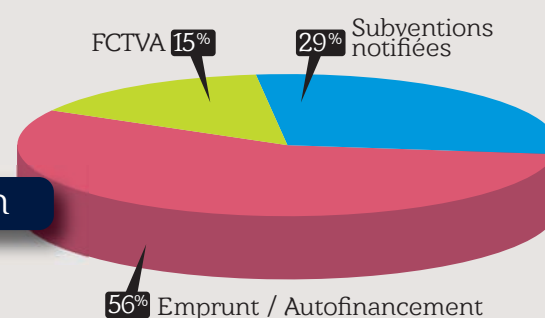
Le coût total de l'opération s'élève à 3 528 380 euros TTC réparti de la manière suivante :

Dépenses de construction



Son financement se répartit de la manière suivante :

Recettes de construction



De nombreux partenaires ont décidé d'apporter leur soutien financier à ce projet :

Opération bénéficiant d'un soutien de l'Etat au titre du Plan de Relance	 	517 853 euros
Avec la participation de l'Etat.		83 509 euros
La région soutient votre projet		95 185 euros
Ces travaux sont financés avec l'aide du Département de la Loire		185 000 euros
Ces travaux sont financés avec le concours de la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire		89 921 euros
Opération réalisée avec le soutien financier de l'ADEME	 	33 010 euros



Petite-enfance, enfance et jeunesse

Du changement au Pôle Enfance Jeunesse...

Au mois de juin, Alexia Romeyer a pris ses fonctions en qualité d'agent administratif, régisseur du Pôle Enfance Jeunesse. Elle a précédemment œuvré durant 8 ans en tant que secrétaire éducative dans le secteur de la protection de l'enfance. Elle succède à Florence Fernandes qui a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle.



Les vacances d'été au Centre de Loisirs



Le centre de loisirs a accueilli cet été les jeunes marcellinois du 08 juillet au 13 août et a affiché complet tout le mois de Juillet avec une présence moyenne de 75 enfants par jour pour 15 animateurs répartis sur tout l'été. Le thème de l'été était "A la découverte du Monde", grâce à cela, la directrice Julie et son équipe ont pu proposer des activités variées et amusantes. Deux sorties ont pu se faire chaque semaine les mardis et jeudi : piscine biologique du lac des Sapins, fermes des Délices, Mini-Golf, Peaugres, Walibi, Vélorail, Aquarium de Lyon, Prabouré, Kayak et Cinéma, accrobranche, Musée des Pompiers et Doudou Park. Des rencontres intergénérationnelles ont été réalisées avec les jeunes du club ados pour une après-midi jeux d'eau mais également avec les résidents de l'EHPAD des Bleuets. Des soirées ont été proposées aux enfants avec différents thèmes : Just Dance et une soirée pluie d'étoiles Filantes. Un magicien est également intervenu au centre pour faire rêver petits et grands.

Les vacances d'été à l'Accueil Jeunes



Après la fermeture du secteur "jeunes" liée aux conditions sanitaires, l'accueil jeune a ré-ouvert ses portes pour accueillir une quinzaine de jeunes cet été pour des activités diverses et variées : sortie à Walibi, Tyrolienne de Prabouré, trottinettes de descente, Karting, jeux d'eau ...

Les jeunes marcellinois ont pu participer à un camp de 4 jours proposé par le Département de la Loire. L'objectif de ce séjour était de rencontrer des jeunes d'une autre structure et de partager la vie quotidienne ensemble. Ainsi les 11 adolescents venant de la commune et de l'amicale laïque de Côte-Chaude ont pu se retrouver à Ambierle pour le camp 100% équitation.

Camille l'animatrice du secteur "Jeunes" accueille tous les jeunes entre 12 et 18 ans au secteur jeune, 1 rue d'outre l'eau. Pour plus d'informations contacter Camille 06 84 80 28 57 ou renseignements au Pôle Enfance Jeunesse 13 rue de l'église, 04 77 36 10 98 servicePEJ@saint-marcellinenforez.fr



**A compter du 30 septembre :
Le « Pass sanitaire » est obligatoire
pour accéder à l'accueil Jeunes.**

Questionnaire à destination des parents et des assistantes maternelles

Votre avis nous intéresse !

Soucieuses de la qualité de vie de leurs habitants et de leurs enfants, les communes de Bonson, St-Cyprien et St-Marcellin-en-Forez, réunies au sein du SIVU des Granges, lancent une enquête pour préciser les besoins des familles en matière de garde d'enfants, et mieux appréhender les attentes des assistantes maternelles du territoire.

Nous vous invitons ainsi à remplir l'enquête anonyme qui suit. Cela ne vous prendra que 10 minutes !



<https://forms.office.com/r/E5gt2QMKLz>



Les Chantiers de la commune

Outre les grands chantiers présentés ci-après, les équipes de la commune œuvrent à l'entretien courant du village et des bâtiments communaux.

L'équipe "Bâtiment" a été mobilisée pour la création d'une nouvelle classe de maternelle et les travaux de rénovation aux écoles

Les services techniques ont assuré le déménagement de classes et réalisé les travaux de menuiserie, de carrelage et de peinture. Les travaux de maçonnerie et plomberie ont été effectués par des entreprises.



Installation de mobilier sur le site de la table d'orientation (route des Cimes)



Aménagement d'un deuxième terrain de jeux de boules à La Boule des Amis



Nouveaux équipements réalisés par l'équipe "voirie" à découvrir à l'espace Bernard Rouby.



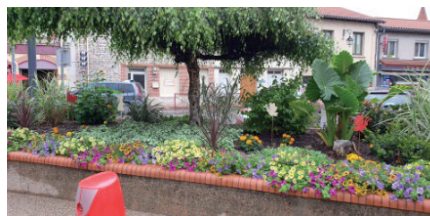
Création d'un puits récupérateur d'eau, d'une dalle au sol avec gazon synthétique, installation d'un mobilier FIT'STATION TRAINING et deux tables de pique-nique sur l'espace Bernard Rouby.

L'équipe des "espaces verts" a poursuivi l'embellissement de la commune

Des fleurs ont été plantées sur différents sites, par exemple, vers le pôle médical rue du 8 mai 1945. Rue Carles de Mazenod, jeux de boules de l'espace "Le Moulin"...



Fleurissement du pressoir du rond-point d'outre l'eau



Fleurissement centre-bourg en face de la police municipale



Installation et fleurissement du malaxeur offert par l'entreprise Bouyer Leroux à l'espace des Fromentaux (route de Saint-Romain Le Puy)

Les travaux de renouvellement de réseaux et de voirie dans le secteur du pôle médical



Loire Forez-Agglo a lancé début juillet les travaux de renouvellement de réseaux d'assainissement, eau potable et de voirie sur le secteur du pôle médical (rue du 8 Mai, rue du Pré de l'Orme, rue Antoine Dupuy). Ces travaux sont prévus pour une durée de 6 mois, hors aléas techniques et/ou météorologiques. Après le renouvellement des canalisations et l'enfouissement des réseaux secs, le secteur fera l'objet d'un réaménagement en surface.

La vie économique...

Bon départ pour le marché du terroir

Jeudi 24 juin se tenait de 16h à 20 h, le premier marché de produits du terroir qui réunissait une douzaine de producteurs et commerçants dans la cour intérieure de l'hôtel Tournon. Proposé tous les 15 jours en juillet, il s'est étoffé de nouveaux producteurs locaux et a accueilli de nombreux Marcellinois venu découvrir et acheter des produits frais de qualité.

Après une interruption durant le mois d'août, il a repris le jeudi 9 septembre au rythme de tous les 15 jours.

Cette initiative de la Municipalité s'inscrit dans une volonté de privilégier les circuits courts et de consommer local.



La Boulangerie-pâtisserie l'Atelier des Délices s'est refait une beauté !

Installés depuis 2013 sur la Commune, Laurette et Adrien avaient envie de renouveau pour leur magasin afin d'apporter un maximum de service et un meilleur accueil à leur clientèle. Clientèle qu'ils remercient pour leur fidélité depuis le début et pendant cette année particulière.



Un nouvel agent immobilier sur la commune



Sandra PEYRON
votre Agent Immobilier

SUR ST MARCELLIN EN FOREZ ET 30 KM AUTOUR

06.59.50.72.22

ESTIMER-VENDRE-ACHETER

15 ANS D'EXPERIENCE

Confiance - proximité - efficacité ...



Sandra PEYRON
speyron.bdi@gmail.com



 **EIFFAGE**
ROUTE

**TRAVAUX DE VOIRIE • V. R. D.
SOLS INDUSTRIELS ET SOLS SPORTIFS**

17 Boulevard Charles Voisin • BP 96
42162 ANDREZIEUX-BOUTHEON Cedex 2
Tél. 04 77 55 55 00

BMF
BARTOLOMEO MAÇONNERIE FAÇADE

Ulliecq • 42560 Chenereilles

Jérémy BARTOLOMÉO

04 77 52 85 36 • 06 64 35 02 34

jeremy.bartolomeo@orange.fr • www.maconnerie-bartolomeo-latourette.fr



Désherbage zéro-phyto

De nombreuses techniques alternatives.

Depuis son engagement dans la démarche “zéro phyto” et la signature de la charte “objectif zéro pesticide dans nos villes et villages” en 2012, la municipalité Marcellinoise poursuit le désherbage communal avec des techniques alternatives.

Un engagement fort, respectueux de la santé et de la biodiversité

L'objectif de la suppression des produits phyto dans l'entretien des espaces publics est de préserver la santé des marcellinois, la biodiversité, la qualité de l'eau, du sol et de l'air. La démarche « zéro phyto » contribue aussi à limiter la consommation d'énergie et le réchauffement climatique.

Un investissement constant de la commune

Cet engagement « zéro phyto » nécessite un investissement constant en termes financier, humain et matériel. Côté financier, environ 30 000 € par an sont dépensés pour les consommables (hors investissements matériels et salaires). Au niveau des moyens humains, le service “espaces verts” compte 3 agents et le service voirie /propreté 4 agents. 9 jeunes en contrat “chantiers éducatifs” complètent ces deux équipes lors des vacances d'été, pour une semaine chacun.

Côté matériel, la commune dispose de débroussailluses, de piochons et de binette. Un sous-traitant passe 4 à 5 fois dans l'année une balayeuse désherbeuse.

Des techniques de désherbages alternatives multiples

Aujourd'hui, les techniques de désherbages ont évolué : il ne s'agit pas de supprimer à tout prix adventices et autres pousses spontanées, mais bien de contrôler leur prolifération et de limiter leur expansion.

Plusieurs **techniques de désherbage alternatives** aux pesticides sont utilisées sur la commune :

- **Le balayage** : le simple fait de balayer régulièrement le sol permet d'éviter l'accumulation de dépôts organique qui favorise la pousse d'adventices.
- **Le désherbage mécanique** : les brosses rotatives des désherbeuses permettent de supprimer une partie des herbes qui poussent principalement en bordure de trottoirs.
- **Le désherbage thermique** : les brûleurs peuvent être utilisés dans les cours des écoles ou dans les espaces très fréquentés.
- **Les biocides** : il s'agit de désherbants naturels. Ils sont utilisés pour assécher la plante en surface.
- **Le désherbage manuel** : les piochons et de binettes restent parfois la seule solution.
- Sur la commune, les agents utilisent les techniques adaptées aux spécificités de chaque secteur (écoles, centre-bourg, cimetière, etc.).
- **Le paillage et l'implantation de plantes couvre-sol** dans les massifs permettent aussi de limiter l'entretien de certaines zones.
- **La végétalisation** de certains pieds de mur et **la plantation de jachères fleuries** sont deux alternatives qui vont être mises en expérimentation sur la commune.



Le retour spontané de la nature n'est pas synonyme d'un manque d'entretien. ... Les fortes chaleurs entrecoupées d'épisodes pluvieux conduisent à la propagation des herbes folles et les agents municipaux des espaces verts et de la voirie travaillent tout au long de l'année pour réguler la prolifération des mauvaises herbes dans l'espace public. Cependant, nous sommes tous concernés... La municipalité invite les Marcellinois à entretenir leurs parties privatives ainsi que les trottoirs et les caniveaux situés au droit de leur habitation (comme lors des épisodes neigeux en hiver). C'est grâce aux petits gestes de chacun que nous pourrions conserver une commune où il fait bon vivre.

Nouveau !

La Mairie de Saint-Marcellin est à votre écoute avec l'application Citykomi.



Adoptez l'application Citykomi®, l'info locale notifiée en direct.

L'ACTUALITÉ DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ SUR SMARTPHONE
Soucieuse de vous informer sur ce qu'il se passe dans la commune, la mairie diffuse quelques années toute l'actualité de Saint-Marcellin-en-Forez sur l'application Citykomi®, le service d'information en temps réel sur votre smartphone ou votre tablette.

Une rue en travaux ? Un événement à venir ? Une alerte météo ? Vous êtes avertis immédiatement avec Citykomi® !

NOUVEAU !!!

LA MAIRIE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ À VOTRE ÉCOUTE
Un objet perdu ? Un trou dans la chaussée ? Une dégradation ? Signalez un incident directement dans l'application Citykomi®. Votre message est transmis en temps réel à la Mairie !

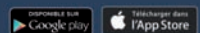
UNE APPLICATION UTILE ET BIENVEILLANTE

Sans pub et sans collecter aucune donnée personnelle, l'application Citykomi® respecte votre vie privée et votre anonymat : pas de compte à créer, pas de numéro de téléphone ni d'adresse mail à fournir. Vous êtes libre de vous désabonner à tout moment si les informations ne vous concernent plus.

Plus d'informations sur www.saintmarcellinenforez.fr ou au 04 77 36 10 90

L'ACTUALITÉ DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ SUR SMARTPHONE

- 1 > Téléchargez l'application Citykomi® sur votre smartphone ou tablette. C'est gratuit !



- 2 > Ouvrez l'application, touchez le symbole > Scannez le QR code ci-dessous pour vous abonner ou recherchez SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ à l'aide de la loupe.



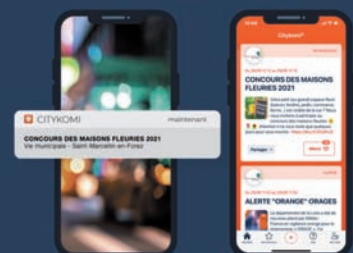
FIL D'INFORMATIONS

- > Vie municipale
- > Vie associative
- > Alerte

CANAL DE SIGNALEMENT

- > Signalement Saint-Marcellin-en-Forez

Dès qu'un message est publié, vous recevez aussitôt une notification pour le consulter dans Citykomi®





Défiibrillateur : le geste qui sauve...

Depuis plusieurs années, la commune équipe progressivement les sites publics de défiibrillateurs automatisés externes (DAE). A Saint-Marcellin-en-Forez, six équipements sont répartis sur la commune.

SECOURIR UNE PERSONNE VICTIME D'UN ARRET CARDIAQUE :

- 1 - Sécurisez le lieu de l'accident et la(les) personnes impliquée(s).
- 2 - Appréciez l'état de la victime.
- 3 - Demandez de l'aide, composez le 15.
- 4 - Effectuez les gestes de premier secours.

LES DIFFERENTS EMBLEMENTS DES DEFIBRILLATEURS SUR LA COMMUNE :



- 1 • Stade Jean Rolland
- 2 • Salle Omnisports
- 3 • École Mixte 1
- 4 • Mairie
- 5 • Espace le Moulin
- 6 • Espace Jean Barnier

ATTENTION : AVANT DE RECOURIR A UN DEFIBRILLATEUR SUR UNE PERSONNE VICTIME D'UN ARRET CARDIAQUE :

Vérifiez avant tout si un signe de vie est présent : stimulez la victime par les épaules, vérifiez si elle respire. Si la personne pour laquelle le défiibrillateur doit être utilisé est mouillée, il faut absolument la sécher !



SUGGESTION : TELECHARGER L'APPLICATION "STAYING ALIVE"

Staying Alive est une application gratuite, disponibles en 18 langues, qui cartographie les défiibrillateurs cardiaques dans le monde. Elle vous permet de trouver rapidement un équipement en situation d'urgence. Elle est disponible sur Android et Apple IOS.

LA NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



Vous possédez une carte d'identité en cours de validité ?

Vous n'avez aucunement besoin de réclamer le renouvellement anticipé de la carte que vous possédez actuellement. Vous pourrez continuer à l'utiliser sous les mêmes conditions et ce jusqu'à la date de fin de validité figurant au verso de votre carte.

Rappel : En 2014, la durée de validité de l'intégralité des cartes d'identités française a été allongée de 5 ans.

En conséquence, s'il est inscrit sur votre carte que celle-ci expire en 2021, 2022 ou 2023 et que vous êtes nés avant 1995, votre carte bénéficie de cet allongement de durée de validité.

Êtes-vous déjà concerné par le nouveau format de carte d'identité ?

Depuis le 28 juin 2021, tous les départements de France métropolitaine et DROM/COM délivrent la carte d'identité au nouveau format.

Vie pratique : La nouvelle carte nationale d'identité

Depuis le 15 mars 2021, une nouvelle carte d'identité format "carte bancaire" est entrée progressivement en circulation en France.

A partir du 02 août 2021, tous les citoyens français demandant de nouvelle carte d'identité se verront délivrer systématiquement une carte sous ce nouveau format.

Pourquoi le format de la carte d'identité change-t-il en 2021 ?

La protection de l'identité est une mission essentielle du ministère de l'Intérieur. Depuis 3 ans, la France a entrepris une démarche de modernisation de la carte d'identité, dont l'actuel format datait de 1995. La nouvelle carte sera ainsi plus sécurisée, plus pratique, et aura un design modernisé. Elle sera au format ID-1, soit la taille d'une carte bancaire, à l'instar par exemple du permis de conduire.

Cette volonté de modernisation a rejoint l'application d'un règlement (UE) 2019/1157 du Parlement européen et du Conseil sur le renforcement de la sécurité des cartes d'identité délivrées aux citoyens de l'Union et des permis de séjour délivrés aux citoyens de l'Union européenne et aux membres de leur famille exerçant leur droit à la libre circulation. Ce règlement, adopté le 20 juin 2019, oblige les Etats membres à mettre en circulation des nouvelles cartes d'identité conformes aux dispositions du règlement au plus tard le 2 août 2021.

Que permettra ce nouveau format de carte d'identité, que ne permettait pas le précédent ?

L'usage principal de la carte d'identité demeure inchangé. Il permet à son titulaire de justifier de son identité.

- C'est d'abord un titre d'identité, plus sûr et plus pratique qui tient facilement dans un portefeuille ;
- C'est ensuite un titre de voyage, certains Etats (UE et hors UE) l'acceptant au même titre que le passeport.
- Les informations figurant sur la carte d'identité évoluent. Vous ne pourrez plus y faire figurer de pseudonyme. La signature du préfet disparaît également. En revanche, pour les mineurs en résidence partagée, il sera désormais possible de faire apparaître deux adresses de domicile.
- Elle contient également un certain nombre de sécurités nouvelles permettant de lutter plus efficacement contre la falsification et l'usurpation d'identité.



Urbanisme

Le projet de PLUi se précise.

L'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal à 45 communes s'est poursuivie en 2020 avec la finalisation du projet de zonage, du règlement écrit et de toutes les pièces constitutives du dossier.



Une deuxième exposition sur le PLUi a également été présentée dans les communes concernées. L'arrêt du projet de PLUi a été voté au conseil communautaire du 26 janvier 2021, avant l'examen du projet par les communes concernées et la consultation des personnes publiques associées. Une enquête publique aura lieu fin 2021. Les habitants pourront alors formuler leurs remarques et observations lors de cette procédure de consultation. Le PLUi devrait ainsi être applicable dans un deuxième temps, sur les 45 communes concernées.

Plus d'information : www.plui.loireforez.fr

Environnement

Broyez du vert !



Les apports de déchets verts en déchèterie sont particulièrement importants. Mais utilisés en paillis, ils peuvent être une vraie ressource pour le jardin. Toutefois, l'élagage des haies ou des arbres génère parfois des déchets trop gros qu'il faut broyer pour en faire un bon paillis. Pour vous aider, Loire Forez a mis en place un service de prêt de broyeurs pour les habitants du territoire, en partenariat avec des jardinerie locales. Chaque foyer peut ainsi bénéficier d'une demi-journée de location de broyeur gratuite par an. Pour cela, il suffit de s'inscrire sur le site internet de Loire Forez et de joindre un justificatif de domicile. Une fois l'inscription validée, un

courriel de confirmation vous sera envoyé pour contacter le loueur partenaire et réserver votre matériel. Par ailleurs, pensez à composter vos déchets de cuisine pour nourrir votre jardin. Des formations au compostage sont proposées chaque automne sur plusieurs communes du territoire. Il y en a forcément une près de chez vous. Vous pourrez alors acquérir un composteur, subventionné à 50% par l'Agglo.

Plus d'information : www.loireforez.fr



Un nouvel espace de réemploi

Un espace de réemploi a ouvert ses portes début juin à la déchèterie Loire Forez à Savigneux. Dans un préfabriqué de 50 m² situé à l'entrée du site, les usagers peuvent désormais déposer et prendre librement des objets en bon état.

Petit électroménager, petit ameublement, livres, jouets, quincaillerie et outils de bricolage, biberons et vaisselle, petit matériel de chantier (tuyaux, palettes...) peuvent ainsi trouver preneur pour leur donner une seconde vie.

Déchèterie Loire Forez à Savigneux : 04 77 58 78 69

Passez au solaire !

Dans le cadre de son plan climat, air, énergie territorial, Loire Forez agglomération veut développer les énergies renouvelables locales, à commencer par le solaire. Afin d'encourager la transition des logements vers le solaire, l'Agglo propose aux particuliers un cadastre solaire, consultable en ligne, pour connaître le potentiel de leur toiture selon son exposition. Vous pouvez également contacter l'Espace Info Energie de la Loire pour disposer d'une information fiable sur l'installation de panneaux photovoltaïques.



Plus d'informations :

<https://loire.insunwetrust.solar>

Contactez un conseiller Info Energie Loire au 04 77 41 41 25, du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Développement économique

Le FISAC pour soutenir le commerce de proximité

En centre-ville ou en zone rurale, les commerçants et artisans font vivre les communes. Ils participent à la qualité de vie des habitants, à l'activité économique et à l'emploi. C'est pourquoi Loire Forez agglomération accompagne leur développement et l'installation de nouveaux commerces pour maintenir le dynamisme et l'attractivité commerciale du territoire. Elle dispose pour cela du fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) mis en place par l'Etat, soit une enveloppe de 393 966 €, qui vient abonder le fonds communautaire d'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services mis en place par Loire Forez agglomération en 2018. Ce dispositif permet de financer des actions collectives d'animation, de communication, de promotion commerciale ou des investissements et ainsi de soutenir les professionnels pour créer, développer et moderniser leur activité et ce jusqu'en janvier 2022.

Plus d'information : www.loireforez.fr



N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Menus Services
LA CONFIANCE À DOMICILE

Portage de repas à Saint-Etienne métropole

• Menu à la carte à partir de **11.30€ TTC** (7.91€ après aides fiscales).

• **Composez vous-même** votre repas parmi un large choix.

• Les conseils d'un(e) **diététicien(ne)** pour un suivi personnalisé.

• Payez 100%... **soyez remboursés de 50%** du service* grâce à l'avantage fiscal en vigueur.

• **95.83%** des clients sont globalement satisfaits ou très satisfaits.

Contactez votre agence
04 69 35 28 64

* Crédit d'impôt ou réduction fiscale sur vos dépenses de services à la personne sans distinction de revenus. Art. 82 Loi Finances n° 2016-1917 du 29/12/2016

www.les-menus-services.com

SEBASTIEN LAFOND PAYSAGISTE



Espaces verts - Parcs et jardins - Taille - Elagage -
Débroussaillage - Petite maçonnerie - Dallage - Clôture -
Terrassement - Chantier au tracto-pelle
DEVIS GRATUIT
870 ROUTE DE SURY 42680 SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ
04 77 61 14 70 - 06 72 62 05 02

SAFTI



Anthony CHARASSIN
Conseiller indépendant en immobilier
06 50 01 85 70
anthony.charassin@safiti.fr

Agent commercial agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI.
N° 829 221 381 - RSAC de SAINT-ETIENNE

Club DEVELOPPEUR 2021

www.safiti.fr

Etant conseiller immobilier Marcellinois, je me ferai un plaisir de vous accompagner dans vos projets immobiliers.

Bergeron & fils sarl

Bricolage • Agriculture



Granulés de bois
Vendu à l'unité ou par palette



Rue du docteur Guinard • 42560 Saint Marcellin en Forez
Tél. 04 77 52 92 77

AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Auto Contrôle Forézien
Véhicules Tourisme - Gaz - Elec
4x4 - Collection et camping-car

42160 BONSON
04 77 55 09 55



FREDAUTO Frédéric LEPETIT

Toutes marques

- Réparation
- Entretien
- Restauration
- Vente
- Vitrage

06 74 14 38 50
lepfred@hotmail.fr
12 B rue des Tuileries
42680 St-Marcellin-en-Forez
www.fredauto.fr

Services aux seniors, familles et handicap

Le cœur en plus !

Nous sommes à votre écoute pour proposer une aide de proximité adaptée

50% de crédit d'impôt

à côté Services à la personne

Andrézieux-Bouthéon
5 rue Charles de Gaulle
04 77 56 99 82
contact@a-cote-services.com



CITROËN GARAGE BREUIL



Réparateur agréé et agent commercial Citroën
Vente de Véhicules neufs
Citroën et occasions toutes marques
Mécanique toutes marques
Carrosserie agréée assurances
Agréé et habilité à établir votre carte grise

12, Route de Bonson • 42680 St-Marcellin en Forez • Tél. 04 77 52 81 09
www.citroen-breuil.fr • garage.breuil@wanadoo.fr

TOTAL 24h/24
ADA

Délice & Création Prodélices

2 ADRESSES À VOTRE SERVICE

51, Avenue de la Gare
42680 ST MARCELLIN EN FOREZ
Tél. 04 77 52 96 88
Fax. 04 77 52 82 01

Parc la Demie Lieue - 6, rue Branly
42300 MABLY
Tél. 04 77 71 32 35
Fax. 04 77 72 43 16